

mi MISSION
INTERMINISTÉRIELLE
num_eco

Le Guide de bonnes pratiques pour les organisations



Mesurer



mi
MISSION
INTERMINISTÉRIELLE
num_eco

Mission interministérielle
« numérique écoresponsable »
pilotee par le **Ministère de la
Transition écologique et la DINUM**

Définition des
objectifs et mise
en action

Identifier les bonnes
pratiques et les axes
d'amélioration

Méthodologies
et outils



GUIDE PRATIQUE pour des achats numériques responsables



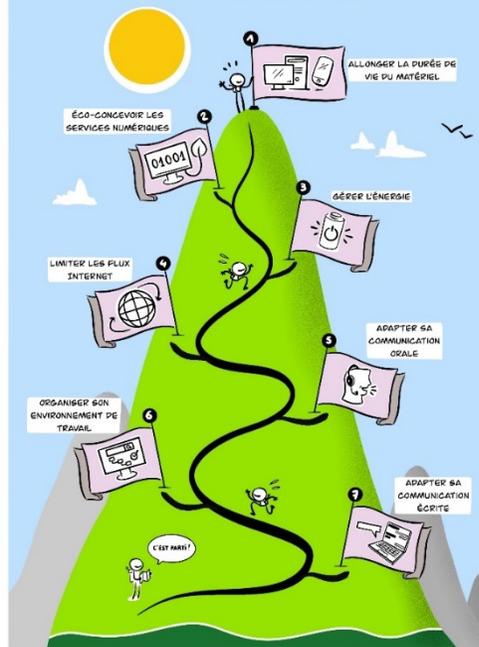
Référentiel général d'écoconception de services numériques



Boîte à outils numérique écoresponsable



L'IMPACT DES BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES ÉCORESPONSABLES AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION



À venir : les plans d'actions des ministères



Feuille de route gouvernementale Numérique et environnement

- Publiée le 23/02/2021 - <https://www.ecologie.gouv.fr/feuille-route-numerique-et-environnement>
- Enjeu : Faire converger les transitions numérique et écologique



Connaître pour agir : Développer la connaissance de l’empreinte environnementale du numérique



Soutenir un numérique plus sobre : Réduire l’empreinte environnementale du numérique



Innover : Faire du numérique un levier de la transition écologique et solidaire

- La publication du Guide des bonnes pratiques Numérique Responsable s’inscrit de manière transversale dans la feuille de route gouvernementale.
- Au-delà de la mise en œuvre de l’exemplarité de l’État (action 11), ce guide peut permettre a d’accompagner d’autres types d’acteurs dans leur transition numérique écologique.



Loi REEN

Loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France

Article 35 : Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires

À partir de 2025, les communes et leurs intercommunalités de plus de 50 000 habitants devront élaborer une stratégie numérique responsable.



Le Guide des bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations


GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE

Bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations



INRC



Les thématiques

- Stratégie et gouvernance
- Sensibilisation et formation
- Mesure et évaluation
- Réduction des achats
- Achat durable
- Phase d'usage, administration et paramétrages
- Services numériques
- Salle serveur et centre de données
- Fin d'usage

 **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

GUIDE

Bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations



INRC



Exemple d'une bonne pratique

D.1 | RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS

 **PRIORITÉ**
●●● Prioritaire

 **DIFFICULTÉ DE MISE EN ŒUVRE**
●●○ Moyenne

 **EXEMPLES DE PILOTES**
Direction du numérique

 **EXEMPLES D'INDICATEURS DE PILOTAGE**

- Nombre d'écrans par utilisateur
- % d'agents équipés d'un smartphone professionnel
- Nombre d'imprimantes par utilisateur
- % d'imprimantes mutualisées avec identification
- % d'équipements en stock

La fabrication des équipements est la phase du cycle de vie d'un produit numérique qui a le plus d'impacts pour l'environnement. Par conséquent, en réduire l'acquisition participe grandement à réduire l'empreinte environnementale du numérique.

Il existe différents moyens pour réduire le nombre d'équipements, qui peuvent être complémentaires les uns des autres. Nous pouvons citer par exemple :

→ **Acquérir les équipements vraiment essentiels**

On peut se poser la question de l'utilité, dans les halls d'accueil et dans les couloirs des bâtiments, d'un écran dynamique allumé 24h/24h qui n'est regardé que par très peu de personnes. Ou bien de l'attribution systématique d'un smartphone professionnel ou d'un écran supplémentaire pour des employés dont la fonction ne le nécessite pas.

→ **Mutualiser les équipements professionnels, comme les imprimantes ou les serveurs**

En complément de la mutualisation des imprimantes, la mise en place des impressions sécurisées participe à diminuer le nombre d'impressions inutiles. Qui n'a jamais retrouvé des impressions non récupérées sur un copieur de son organisation ?

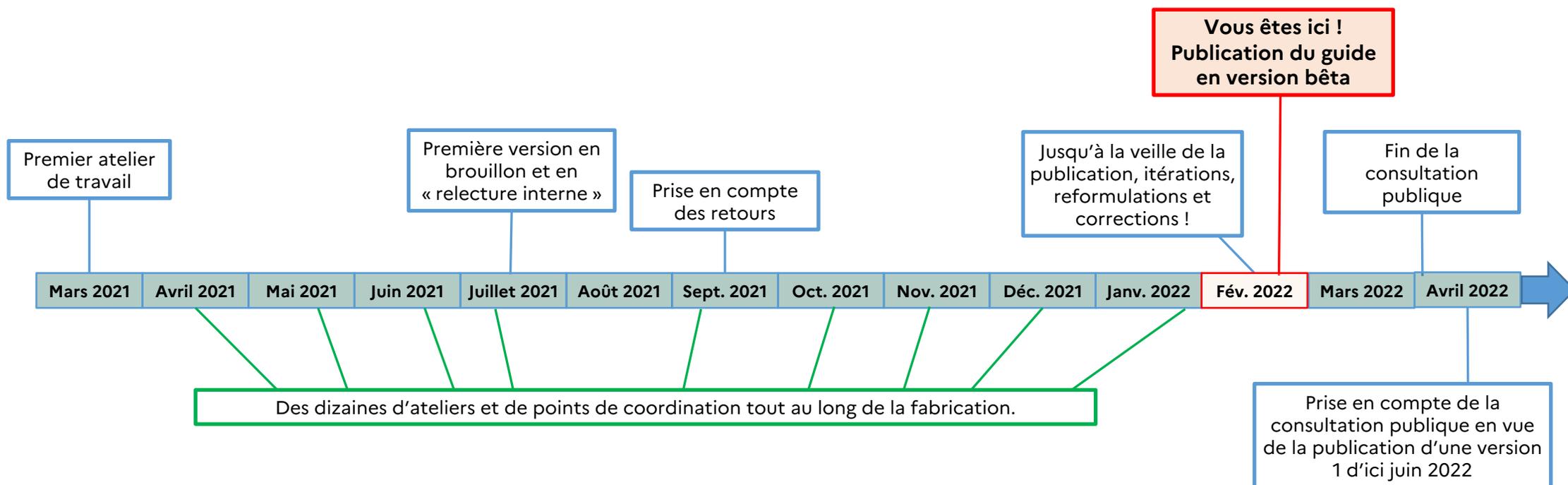
→ **Mutualiser les équipements professionnels et personnels**

Il existe deux démarches possibles. Soit autoriser les salariés ou agents à utiliser leurs équipements personnels dans le cadre du travail (démarche AVEC – Apportez votre équipement de communication – en anglais BYOD – *Bring your own device*), soit les autoriser à utiliser les équipements de l'entreprise pour leur usage personnel (démarche « COPE » en anglais, « *Corporate Owned, Personally Enabled* »). Chacune des solutions présente des avantages et inconvénients d'un point de vue de la gestion (sécurité, assurance, coûts, etc.)

→ **Privilégier une solution logicielle lorsqu'elle est disponible**



Processus de fabrication



Réemploi interne ou externe	Gouvernance et stratégie	Achats	Fin de vie	Phase usage équipements	Téléphonie	Nouvelles technologies	Services numériques	Data center	Sensibilisation	Administration / paramètres
réemploi en interne	Évaluer l'empreinte environnementale du SI	Respect loi AGECE imposant des proportions de réemploi dans les produits	Faire appel à un éco-organisme	Bonnes pratiques liées à l'impression	Remplacer le tél fixe par un Softphone	IoT : sensibilisation sur les impacts	Impliquer tous les métiers dans la conception	Tendre vers du Free Cooling	Rendre les agents acteurs du changement : campagnes de nettoyage par thématique (messagerie, serveurs, smartphones, etc.)	IT for green
plateforme DNID	Charte NR	Privilégier reconditionnés	ajouter une clause de marché sur l'appel à un éco-organisme	Mettre en place des imprimantes mutualisées et abandonner les imprimantes individuelles	Forfait data limité	Intelligence Artificielle	Mettre en œuvre les bonnes pratiques et référentiels	Viser le label européen code de bonne conduite pour les datacenters	Former les agents au NR	configuration des systèmes
Privilégier les dons (DNID par exemple)	viser un label NR	Prise en compte de l'indice de réparabilité	Imposer la gestion de la fin de vie au titulaire du marché	Importance du suivi / inventaire / gestion de parc => suivi durée usage, garantie...	Augmenter la réparabilité des smartphones	Open data, valorisation des données	Conception d'abord pour terminaux mobiles	S'assurer que les fournisseurs Saas, IaaS et PaaS mettent en place les bonnes pratiques data centers et réseaux	Former les dirigeants au NR	Imposer une mise en mise veille des PC
Préférer la remise en état pour réemploi plutôt que le recyclage	Méthodologie NR "par quoi je commence"	Assurer une correspondance entre les équipements pour une réutilisation/récupération commune	S'assurer du professionnalisme des prestataires de DEEE	Entretien des équipements pour allonger leur durée de vie	Encourager l'utilisation de son portable perso pour usage pro (avec carte sim pro), nb : sécurité, juridique	Blockchain	Conception d'abord pour des faibles débits	Mutualiser les data centers (en réduire le nombre, y compris des sites de backup)	Campagnes internes et régulières sur les écogestes au bureau	Limiter les flux de données et les volumes de stockage au nécessaire
réparer son matériel	Nommer un responsable NR, rattaché au bon niveau hiérarchique	Imposer des labels env ou équivalent dans les clauses de marché	Suivi valorisation des DEEE	Upgrader les équipements (RAM, disque)	Éviter la dotation d'un téléphone fixe et d'un téléphone mobile	Informatique quantique	Automatiser et mutualiser les tests d'accessibilités et des indicateurs environnementaux	Éteindre son ordinateur tous les jours	Définir des règles d'archivage, et de nettoyage des données en cohérence avec le RGPD	
	Développer un référentiel	Provenance et traçabilité				Réalité virtuelle/augmentée				



Consulter le guide en ligne

Publié en version bêta et en licence ouverte, sous différents formats :

- **Web**
- **Pdf**
- **Csv**
- **Json**

The screenshot displays a web interface for an online guide. On the left, a sidebar contains navigation links: 'Accueil', 'Bonnes pratiques' (highlighted), and 'A propos'. Below these are filter options for 'Bonnes pratiques': 'Priorité' (set to 'Prioritaire'), 'Difficulté de mise en oeuvre' (set to 'Toutes'), and 'Qui est pilote' (set to 'Toutes'). The main content area is divided into sections: 'Stratégie et gouvernance' (with sub-sections 'Introduction', 'a.1 Affecter une personne dédiée à la mise en œuvre d'une démarche « Numérique Responsable »', 'a.2 Définir et mettre en place un plan d'action', and 'a.3 Définir des indicateurs Numérique Responsable'), 'Sensibilisation et formation' (with sub-section 'Introduction' and 'b.1 Sensibiliser les collaborateurs au numérique responsable'), and 'Mesure et évaluation'.



Participez à améliorer ce guide !

en répondant à la consultation publique
jusqu'au 15 avril



Rendez-vous sur
ecoresponsable.numerique.gouv.fr

Et tout de suite, nos réponses à **vos questions** !

